

***L'arrêt du cuivre pour les entreprises, ça commence dès le 1^{er} août.
L'accompagnement est en place pour une transition des services sur La Fibre.
Un maître-mot pour chaque entreprise : anticiper dès aujourd'hui.***

Depuis fin janvier, plus aucun résident n'utilise le réseau cuivre pour accéder à internet. Désormais, le compte à rebours est entamé pour les entreprises. Dès le 1^{er} août, standards téléphoniques et accès internet devront reposer sur de nouvelles technologies au risque de ne plus avoir de service. Les équipes de Monaco Telecom et celles des installateurs privés sont totalement mobilisées pour accompagner cette transition technologique.

Internet via le réseau cuivre : plus que 600 entreprises à migrer avant l'été

Le réseau Fibre est déployé sur tout le territoire. Près de 3 000 entreprises ont déjà migré avec succès sur ce réseau de toute dernière génération. Tout est mis en place chez Monaco Telecom, que ce soit à l'Espace Pro de la Rue du Gabian, au Service Client par téléphone, au sein des équipes techniques et chez les partenaires installateurs, pour accompagner les 600 dernières qui n'ont pas encore migré.

L'opération est un peu plus complexe que pour les particuliers : le réseau interne et les différents périphériques (caméras, TPE...) connectés à la box de l'entreprise doivent souvent être paramétrés pour un nouvel accès. L'intervention conjointe de Monaco Telecom et du ou des partenaires informatiques de chaque entreprise est nécessaire. Cela peut prendre un peu de temps. Aujourd'hui, 200 sociétés dans lesquelles la fibre a été installée sont en attente de « bascule », le temps que toutes les opérations de configuration soient terminées.

Il ne reste plus que 4 mois pour réaliser sa migration complète. Le maître mot pour les 600 dernières entreprises est donc : anticiper, pour éviter un arrêt de service au mois d'août.

Standards téléphoniques anciennes générations : 4 mois pour changer de technologie

Les standards téléphoniques au format RNIS (ou ISDN en anglais) sont supportés par une infrastructure cuivre et des matériels qui ne sont plus aux normes. Le passage sur La Fibre de ces équipements et l'installation de nouveaux services compatibles avec la téléphonie sur IP est donc nécessaire.

Cette migration est sensible et doit être menée conjointement avec les partenaires techniques de téléphonie de chaque entreprise. Elle passe parfois par un changement de matériel, si l'équipement est trop ancien.

Là encore les équipes de Monaco Telecom et les spécialistes en téléphonie sont tous mobilisés pour faciliter cette évolution.

Les arrêts de services devront commencer à partir du 1^{er} août. 800 entreprises sont encore concernées et doivent, compte tenu des délais d'attente qui risquent de s'allonger chez les intégrateurs, déclencher cette mise à jour de leur installation au plus vite.

Plus aucun service sur le réseau télécom cuivre fin 2024

Enfin, particuliers et professionnels qui utilisent encore une ligne de téléphonie fixe sur la fameuse prise T doivent également migrer vers les nouveaux services sur Fibre avant la fin du mois de décembre 2024.

L'ensemble de l'entreprise et ses partenaires reste mobilisée pour finaliser cette mutation technologique d'envergure pour toute la Principauté.

« Nous sommes totalement mobilisés pour finaliser l'extinction du réseau cuivre sur la Principauté à fin 2024. Nos partenaires et nos équipes en interne ne relâchent pas la cadence des migrations. Nous avons réussi la première étape en 2023 puisque plus aucun particulier n'a accès au réseau internet via le cuivre. Cette seconde échéance fin juillet est cruciale pour les entreprises. Tous ensemble, nous n'avons pas le choix, il faut réussir. » - Martin Péronnet, Directeur Général

Calendrier des arrêts de service :

- **Entre le 1^{er} et le 31 août 2024** : arrêt du service Internet sur le réseau télécom cuivre pour les entreprises
- **A partir du 1^{er} août** : arrêt de service des standards téléphoniques sur cuivre pour les entreprises

Service Client Entreprise – 99 66 68 86 – Du lundi au vendredi de 8h à 19h – le samedi 9h-17h30
Espace Pro – 9 Rue du Gabian – du lundi au vendredi 9h-18h

Monaco Telecom est l'opérateur de la Principauté de Monaco, fournissant des services fixe, Internet, TV, et mobiles, ainsi que des services de connectivité de données à l'international, à domicile et de cloud.

Premier opérateur à lancer la 5G avec une couverture nationale en 2019, Monaco Telecom propose la Fibre 10Gbs sur tout le territoire. Monaco Telecom est codétenu par le Gouvernement de Monaco et NJJ Holding, société de Xavier Niel.

NJJ Holding possède notamment un portefeuille de sociétés de premier plan sur les marchés télécoms, dont Eir en Irlande et Salt en Suisse.

Monaco Telecom est actionnaire à 100% de Epic, premier opérateur alternatif à Chypre et premier opérateur mobile à Malte.

www.monaco-telecom.mc

Contacts Presse

Virginie MATHIS – 06 78 63 18 64 – v.mathis@monaco-telecom.mc

Corinne PIRINOLI – 06 43 91 00 95 – c.pirinoli@monaco-telecom.mc